



## Communiqué de Presse de la FTM CGT L'avenir du secteur spatial européen en danger !

Voici quelques éléments d'analyse de notre fédération concernant la question de la réorganisation actuelle du secteur lanceurs spatiaux européens avec au centre la création du joint venture Airbus Safran Launcher.

Tout d'abord, pour la CGT, il est nécessaire de dissocier les 2 dossiers : Ariane 6 et la Création d'Airbus Safran Launchers.

Concernant Ariane 6, plus largement les lanceurs spatiaux européens, la CGT réaffirme sa satisfaction de la création d'une famille de lanceurs spatiaux, allant du Vega C, pouvant embarquer une charge de 2 tonnes, à Ariane 64 pouvant embarquer une charge de 10,5 tonnes, en passant par Ariane 62 pouvant embarquer une charge de 5 tonnes.

### **La vision Cgt de la filière :**

Derrière un projet porté par Airbus et Safran sur le rapprochement de leurs activités de lanceurs spatiaux et missile nucléaire stratégique dans une société commune Airbus Safran Launchers, c'est la remise en cause de toute l'organisation de l'industrie spatiale européenne qui est en jeu.

Nos territoires européens ne doivent pas tomber dans un rapport de compétition, mais bien dans une coopération des salariés du spatial.

Cette réussite du secteur spatial européen tient à la place et au rôle déterminant des Etats dans un pilotage maîtrisé de bout en bout. Tout le monde sait que, toutes les industries du spatial dans le monde (USA, Russie, Inde, Chine...) sont dépendantes de financements publics. Ceci est vrai aujourd'hui et n'est pas prêt de s'arrêter.

Cette stratégie de maîtrise publique fonctionne et, elle seule, a permis de placer l'Europe au tout premier rang des acteurs mondiaux. C'est encore le cas aujourd'hui en Europe, avec un accès à l'espace porté par les lanceurs Ariane5, VEGA et un pas de tir à Kourou en Guyane (en capacité de lancer aussi des fusées russes Soyouz).

En se pliant à la volonté des industriels, les gouvernements organisent l'abandon de la souveraineté de l'Europe sur son accès à l'espace.

Avec la décision du gouvernement français d'autoriser la cession des 34% d'Arianespace détenus par le Centre National d'Etude Spatial (CNES) au tandem Airbus Safran pour 120 millions d'euros, pose la question de l'avenir des missions et des effectifs du CNES et d'Arianespace.

### **Des découpages avec de nombreuses conséquences :**

D'une part, sur le volet industriel, les découpages de nos sociétés vont engendrer des pertes de synergies et l'arrêt de voies de diversifications engagées. Le fait de se concentrer sur un produit unique mettra en danger les salariés lorsque le produit ne correspondra plus au marché. Les actionnaires voulant conserver leurs marges, les directions ne recourront qu'à un seul moyen : mettre en place des plans de suppressions d'emplois (PSE).

D'autre part, sur le volet social, la sortie de 8 000 salariés de nos groupes Airbus et Safran va hypothéquer les compétences et savoir-faire car ils vont être scindés. A cet affaiblissement, viendra s'ajouter la perte en ligne d'acquis sociaux (objectif déjà affiché par nos directions) dans le cadre de son objectif de diminution du coût du lanceur

(entre 40% et 50%). De plus, les filiales existantes risquent de perdre de nombreux accords sociaux dont elles bénéficiaient à travers leurs groupes de rattachement.

**La réussite d'A6 ne peut pas se faire sans de bonnes conditions de travail :**

Des sites industriels comme les Mureaux, Vernon et Le-Haillan vont se retrouver avec plusieurs entreprises sur le même site : Les Mureaux (78) avec Cryospace, Airbus Safran Launchers, Airbus D&S et Airbus Group ; le Haillan (33) avec Airbus Safran Launchers et Herakles Safran Céramiques.

Cela va engendrer des frustrations entre les salariés qui n'auront pas les mêmes conditions de travail, les mêmes statuts, ... et l'affaiblissement du corps social. Nous précisons qu'à ce jour, sur les 160 personnes qui ont été mutées dans ASL, **6 sont en BurnOut !** La direction doit tout mettre en œuvre pour arrêter cette spirale infernale et mettre les moyens pour garantir aux salariés, actuels et à venir, de bonnes conditions de travail.

Elle pourrait commencer par s'engager sur des garanties de mieux disant sociales par rapport aux statuts à venir et dégager un budget en ce sens. Qu'en est-il dans les sociétés d'outre Rhin concernées par ce projet ?

**Un projet où demeurent de nombreuses zones d'ombres :**

Le partage des risques et des responsabilités entre l'industrie et les acteurs institutionnels n'est pas encore connu, pourtant c'est un aspect central. Concernant le MoU (Memorandum of understanding), accord entre Airbus/Safran et l'ESA, où la stratégie décidée sur la filière européenne et ses évolutions est inscrite, les directions refusent de communiquer ce document ni aux Elus, ni aux experts ! Que cherchent-elles à cacher ?

De nombreuses questions restent sans réponses telles que :

- Les coûts liés aux périodes de transition, les risques techniques et financiers en cas d'échec en vol après la qualification du lanceur et qui financerait le retour en vol après un échec (requalification...)? Comment sera géré financièrement le non-respect des engagements de commande de 4 ou 5 lanceurs institutionnels par l'ESA (en cas de trou programmatique notamment), les risques financiers en cas de non compétitivité du lanceur sur le marché commercial pendant toute sa période d'exploitation (2020-2040+) sans support étatique, quelle que soit la forme qu'elle prendrait, l'opération projetée ne serait pas viable.
- Les données économiques (P.M.T, business plan, Program Files) donnant les volumes de travail en interne et en externe ne sont toujours pas connues officiellement, la redistribution industrielle n'est pas déterminée surtout entre la France, l'Allemagne et l'Italie. L'accord de l'Agence de Participation de l'Etat (A.P.E.) garantissant les biens de la Nation n'est pas finalisé.

**Les salariés n'ont aucune visibilité sur la poursuite de leurs acquis sociaux,** mutuelle, CE, Elus, ...

Depuis la consultation des Institutions Représentatives du Personnel pour le périmètre France, les directions ne font qu'annoncer différents reports sans apporter les raisons réelles à ces faits.

Pour partie, nous assistons à une guerre de pouvoir, où le PDG d'Airbus, Tom Enders tente d'obtenir la majorité au sein de la société Airbus Safran Launchers et pour l'autre, Airbus tente d'obtenir une réduction de l'imposition sur les actifs qu'il apporte, voir son annulation.

Toute cette cacophonie nuit aux salariés et à l'avancement du dossier Ariane.

### **Un autre montage est possible :**

La CGT conteste le montage juridique choisi, à savoir la création d'une société indépendante entraînant la session d'actifs ; pour Airbus, ceux d'Airbus Defense & Space, pour Safran ceux de Snecma et d'Herakles.

Pour que les salariés n'aient pas à en subir les conséquences, **la CGT propose le montage d'Airbus Safran Launchers (phase2) en Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E)**. Ceci permettrait, à l'exemple des réussites internationales que sont CFM international (montage commun entre GE et Snecma) ou ATR (entre Airbus et Finmeccanica), aux salariés de poursuivre leur activité au sein de leurs groupes respectifs accompagné de leurs acquis sociaux.

Mais aussi, en cas de baisse de charge de la société Airbus Safran Launchers, les groupes Safran et Airbus pourraient jouer de solidarité avec les salariés de leur propre groupe sans avoir à mettre en place des P.S.E.

Les syndicats CGT des sociétés concernés ont lancé une pétition pour demander :

- le maintien d'un statut social d'un haut niveau,
- **le regroupement des programmes dans un Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E),**
- la création d'une réelle coopération entre les salariés de la filière,
- **des moyens améliorant les conditions de travail des salariés,**
- des investissements permettant d'assurer la recherche et développement garantissant l'avenir,
- **des financements nécessaires pour la diversification de nos activités,**
- le maintien, voire le développement de l'emploi en CDI.

A ce jour, c'est environ 30% du personnel qui est signataire de cette pétition que nous allons remettre aux ministres français en charge du dossier.

### **Préparer l'avenir dès aujourd'hui : une nécessité :**

La renommée mondiale de la filière spatiale s'est construite depuis ½ siècle grâce à de lourds investissements en matière de recherche et développement, consentis par nos pays et l'Europe.

Aujourd'hui, face aux besoins qui s'expriment, le spatial est devant des choix stratégiques qui lui imposent de lancer de nouveaux programmes. C'est par de l'innovation qu'il faut répondre. La structure actuelle est certainement perfectible pour la rendre plus efficace, mais en veillant à satisfaire aux besoins des peuples et des pays, et non pas à ceux de la finance.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en œuvre une vraie politique de R&D et de préparation du futur, d'embauches et de formations afin de pérenniser les savoirs et savoir-faire et se donner les capacités d'innover pour aujourd'hui et pour demain sur nos territoires respectifs.